

Boussole ODD communale

Modalités de mise en œuvre dans une commune : gestion de projet

La mise en œuvre de l'instrument Boussole ODD communale nécessite une planification adaptée aux attentes de la commune.

Divers objectifs-types sont distingués ci-dessous. Il va de soi que la situation de chaque commune est différente.

Application de la Boussole ODD communale		
	Application Light	Application Complète
Objectifs, exemples	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation sommaire / préliminaire de notre commune (identification des points forts / faibles) • Evaluation de l'intérêt de l'instrument • Participation à la recherche Innosuisse (voir site internet) 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation détaillée de notre commune • Aide à la mise en oeuvre • Souhait de communication interne et/ou externe • Souhait de positionnement (benchmarking)

1. Etapes pour une évaluation light

De façon générale, les étapes suivantes sont à prévoir :

- Décision de principe, clarification des objectifs
- Organisation, nomination du/de la responsable de projet
- Ouverture des accès online (OKpilot)
- Organisation, répartition des processus :
 - Identification des responsables devant être intégrés au projet
 - Ouverture des accès pour ces responsables sur OKpilot
 - Formation de ces responsables sur les principes de l'évaluation, et/ou éventuellement travail en commun
- Suivi des évaluations des responsables
- Consolidation des évaluations
- Présentation des résultats : points forts, points faibles
- Discussion d'une stratégie DD de votre commune, identification des priorités d'action

Temps de travail : 0.5-3 jours, selon taille de la commune et le nombre de responsables impliqués

Durée indicative (selon la taille de la commune) :

- Min. 15 jours pour un travail réalisé par une personne, qui prend contact avec les différents responsables
- env. 2-3 mois pour un travail réalisé au sein d'un groupe de travail

Etapes pour une évaluation complète

De façon générale, les étapes suivantes sont à prévoir :

- Décision de principe, clarification des objectifs
- Organisation, nomination du/de la responsable de projet
- Ouverture des accès online (OKpilot)
- Organisation, répartition des processus :
 - Identification des responsables devant être intégrés au projet
 - Ouverture des accès pour ces responsables sur OKpilot
 - Formation de ces responsables sur les principes de l'évaluation, et/ou éventuellement travail en commun
 - Si besoin création des groupes de travail, par processus
- Suivi des évaluations des responsables / groupes de travail
- Consolidation des évaluations des responsables / groupes de travail
- Présentation des résultats : points forts, points faibles
- Discussion d'une stratégie DD de votre commune, identification des priorités d'action

Temps de travail : 2-6 jours, selon taille de la commune et le nombre de responsables impliqués

Durée indicative (selon la taille de la commune) :

- Min. 1 mois pour un travail réalisé par une personne, qui prend contact avec les différents responsables
- env. 3-4 mois pour un travail réalisé au sein de groupes de travail

L'équipe de projet

Yverdon-les-Bains, le 22.7.2022